

Master Lettres Lettres Modernes



Livret pédagogique 2023-2024

Bienvenue : le mot de l'équipe

Bienvenue à toutes et à tous !

Vous voici désormais en deuxième cycle de l'enseignement supérieur, visant un diplôme national de niveau Bac + 5 : toute l'équipe du département de Lettres Modernes vous souhaite la bienvenue au sein du Master Lettres. Tout au long de l'année, votre responsable de diplôme et vos professeurs seront à votre disposition pour vous aider et vous conseiller.

Durant ces deux années de master, vous allez mettre à profit vos acquis antérieurs afin d'acquérir et de développer les méthodes et les compétences spécifiques à la recherche, que ce soit à travers les cours de méthodologie, les séminaires, le travail en équipe de recherche, ou encore le mémoire. Les évaluations porteront donc essentiellement sur des travaux de recherche et de réflexion personnelle. Certains cours sont également spécifiquement conçus pour vous permettre d'envisager un concours d'enseignement.

À l'issue de ce master, vous pourrez entrer dans la vie active, mais aussi choisir de poursuivre vos études dans le cadre de la préparation à l'agrégation ou de l'école doctorale, en fonction de vos vœux et de vos résultats.

Mais pour commencer, parcourons ensemble ce livret pédagogique ! Il se compose de cinq parties distinctes : la première vous permettra de prendre connaissance de vos **maquettes et emplois du temps**, et la deuxième des **programmes de l'année**. La suivante réunira quelques **conseils pratiques** pour aborder cette année dans de bonnes conditions ; la quatrième présentera un **vademecum du stage** que vous devrez effectuer en M1 ; la dernière enfin concentrera les **questions administratives** relatives à votre scolarité en master.

N'hésitez pas à mettre à profit toutes les ressources, tant intellectuelles que physiques, que l'université met à votre disposition pour une année universitaire riche et épanouissante !

François Jacob

Responsable du Master Lettres.

Lydie Louison

Directrice du département de Lettres Modernes.

1

Maquettes Emplois du temps

Descriptif de la formation

Le master Lettres vise à former en deux ans des étudiants spécialistes de langue et littérature françaises, des sources littéraires du Moyen Âge au XXI^e siècle, en leur assurant une formation d'excellence, afin qu'ils puissent :

- Conduire une recherche en littérature et/ou en langue française (médiévale ou moderne), une recherche en histoire de la littérature, en histoire de la langue, en histoire des idées, en littérature générale ou comparée, en littérature francophone.
- Enseigner la littérature et/ou la langue française (médiévale ou moderne), les littératures d'Europe et d'ailleurs : enseignement secondaire, enseignement universitaire, enseignement à l'international.
- Exercer les métiers de l'art et de la culture.
- Exercer les métiers de la communication, orale et écrite.
- Préparer les concours de la fonction publique et territoriale.

La formation est adossée à plusieurs unités de recherche : l'EA 3712 MARGE, l'UMR 5317 – IHRIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités) et l'UMR 5648 – CIHAM (Centre Interuniversitaire d'Histoire, de Littérature et d'Archéologie Médiévales). Le parcours Lettres Modernes propose une initiation progressive à la recherche dans les domaines de la langue et de la littérature française et comparée : au travers des séminaires de spécialité et des séminaires trans-séculaires, est offerte une présentation des différents domaines et méthodes de la recherche en lettres.

Stage obligatoire de 70h en 1^{ère} année de master.

Glossaire

: Matières à choix

CM : Cours Magistral

TD : Travaux Dirigés

MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

TE : Terminal Écrit TO

: Terminal Oral

EE : Épreuve Écrite

EO : Épreuve Orale

CC : Contrôle Continu

☆ : Indique des modalités de contrôle spécifiques pour les étudiants faisant l'objet d'une dispense d'assiduité.

Organisation de la formation

SEMESTRE 1

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Fondamentaux				12
Fondamentaux en littérature : Théorie et critique littéraire	24		TE (2h)	4
Fondamentaux en littérature : Histoire des formes S1	24		TO	4
Fondamentaux de langue : Linguistique et stylistique françaises	24		TE (2h)	4
UE 2 – Initiation à la recherche				12
<input checked="" type="checkbox"/> 2 séminaires parmi : Littérature du XVI ^e siècle Littérature du XXI ^e Littérature du XVIII ^e siècle Littérature francophone Littérature comparée S1/S3 Langue et style S1/S3 Edition de textes Rhétorique discursive 1 (20h) Séminaire Lyon 2 ou ENS	2x24		EE (dossier ou sur table) ou EO	2x4
Méthodologie et mémoire bibliographique	4	6	EE (dossier)	3
Outils numériques appliqués à la recherche en littérature		12	EE	1
UE 3 – Ouverture culturelle ou professionnelle				4
<input checked="" type="checkbox"/> 2 cours/séminaires selon l'un des bouquets suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Bouquet 1 : 2 séminaires au choix parmi l'offre des autres composantes Lyon 3 • Bouquet 2 : 1 séminaire au choix parmi l'offre des autres composantes Lyon 3 et une 2^{ème} langue vivante • Bouquet 3 : 2 cours au choix parmi Grec agrégation, Latin agrégation, Ancien français agrégation (niveau 1) 	2x24	2x18	CC ou EE ☆: dossier	2x2
UE 4 – Maîtrise d'une langue étrangère				2
<input checked="" type="checkbox"/> 1 Langue vivante : <ul style="list-style-type: none"> • Anglais • Langue vivante étrangère (autre que l'anglais) 		15	CC ☆: dossier	2
Totaux	124 / 172	33 / 69		30

SEMESTRE 2

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Approfondissement de la recherche				12
<input checked="" type="checkbox"/> 2 séminaires parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Littérature médiévale • Littérature du XVII^e siècle (EO) • Littérature du XIX^e siècle • Littérature du XX^e siècle • Littérature comparée S2/S4 • Langue et style S2/S4 • Séminaire Lyon 2 ou ENS 	2x24		EE (dossier ou sur table) ou EO ☆: (dossier)	2x6
UE 2 – Pratique de la recherche				12
Méthodologie et rédaction de recherche		9	TO	12
UE 3 – Maîtrise d'une langue étrangère				2
<input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Anglais • Langue vivante étrangère (autre que l'anglais) 		15	CC ☆: dossier	2
UE 4 – Stage d'expérience professionnelle				4
Stage de 70h à répartir sur le semestre			EE	4
Totaux	48	24		30

SEMESTRE 3

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Spécialisation en recherche				18
<input checked="" type="checkbox"/> 3 séminaires parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Littérature du XVI^e siècle • Littérature du XXI^e siècle • Littérature du XVIII^e siècle • Littérature francophone • Littérature comparée S1/S3 • Langue et style S1/S3 • Edition de textes • Rhétorique discursive 2 (20h) • Séminaire Lyon 2 ou ENS 	3x24		EE (dossier ou sur table) ou EO ★: EE (dossier)	3x6
UE 2 – Pratique de la recherche				2
Formation en équipe de recherche - 1		12	EE (dossier)	2
UE 3 – Approfondissement de la recherche				4
Travail intermédiaire sur le mémoire de recherche			EE	4
UE 4 – Maîtrise d'une langue étrangère				2
<input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Anglais • Langue vivante étrangère (autre que l'anglais) 		15	CC ★: dossier	2
UE 5 – Ouverture culturelle ou professionnelle				4
<input checked="" type="checkbox"/> 1 choix parmi les bouquets suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Bouquet 1 : Séminaire « Culture et civilisation françaises » et un séminaire au choix parmi les autres composantes de Lyon 3 • Bouquet 2 : 1 séminaire au choix parmi l'offre des autres composantes Lyon 3 et une 2^{ème} langue vivante • Bouquet 3 : 2 cours au choix parmi Grec agrégation, Latin agrégation, Ancien français agrégation (niveau 2) 	2x24	2x18	CC ou EE ★: dossier	2x2
Totaux	72/120	27/ 63		30

SEMESTRE 4

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Spécialisation en recherche				12
<input checked="" type="checkbox"/> 3 séminaires au choix parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Littérature médiévale • Littérature du XVII^e siècle (EO) • Littérature du XIX^e siècle • Littérature du XX^e siècle • Littérature comparée S2/S4 • Langue et style S2/S4 • Séminaire Lyon 2 ou ENS 	3x24		EE (dossier ou sur table) ou EO	3x4
UE 2 – Pratique et approfondissement de la recherche				16
Formation en équipe de recherche - 2		12	EE	2
Rédaction et soutenance du mémoire			TO	14
UE 3 – Maîtrise d'une langue étrangère				2
<input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Anglais • Langue vivante étrangère (autre que l'anglais) 		15	CC ★: EE (dossier)	2
Totaux	72	27		30

Emplois du temps M1 et M2

Lettres modernes

Vous trouverez dans les pages qui suivent les tableaux de votre emploi du temps pour l'année universitaire 2023-2024.

Les codes couleur employés dans les tableaux sont les suivants :

En rouge : les cours obligatoires.

En bleu : les séminaires de recherche optionnels.

En violet : les options de l'option « Ouverture professionnelle », deux cours au choix entre : Latin agrégation ; Grec agrégation ; Ancien français agrégation.

Pour l'option « Ouverture culturelle », vous devez prendre, dans les bouquets 1 et 2, un séminaire au choix parmi l'offre des autres composantes (voir la liste au secrétariat).

Le cours d'« Outils numériques » a lieu au S1 sous la forme d'un module à distance animé par Mme Lardon.

Enfin les dates entre parenthèses correspondent aux jours pendant lesquels tel ou tel cours est assuré.

Des changements ponctuels, même s'ils restent improbables, peuvent toujours avoir lieu : il vous est donc recommandé de consulter régulièrement votre application Moodle.

Emploi du temps M1 Lettres – semestre 1

Début CM : 11 septembre 2023 / début TD : 18 septembre 2023

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
8h-10h	TD-Latin agrégation (8h30-10h) Mme Ledentu (25 septembre, 09 et 23 octobre, 6 et 20 nov. 4 décembre (10h30-12h))	CM-Histoire des Formes M. Jacob (17 et 24 octobre)	CM-Histoire des Formes Mme Heyraud (8, 15 et 22 novembre)	
10h-12h	CM-Histoire des Formes Mme Louison (18, 25 septembre, 2 octobre, 9 octobre)	CM-Littérature comparée 1 Mme Godeau	CM-Linguistique et stylistique françaises Mme Géraud (20 septembre, 4 et 18 octobre, 15 et 29 novembre et 6 décembre)	CM-Littérature francophone M. Auclerc
12h-13h	CM-Méth. de la recherche Mme Lardon (11 et 18 septembre)	CM-Rhétorique discursive (1) Mme Boissieras (à partir du 26 septembre)		
13h-14h	TD-Méth. de la recherche Mme Lardon (à partir du 25 septembre)		TD-Grec agrégation Mme Jouanna	CM-Histoire des Formes Mme Julliot (à partir du 9 novembre)
14h-16h	CM-Théorie littéraire M. Jacob	CM-Édition de textes Mme Barre Mme Garnier	CM-Littérature du XVI^e Mme Garnier -14h-16h : 13 et 20.09 / 22.11 -14h-17h : 27.09 / 4,11,18 et 25.10 / 8.11 -14h-18h : 15.11	CM-Littérature du XXI^e Mme Curel
16h-18h	CM-Langue et style-1 Mme Lardon	CM-Littérature du XVIII^e siècle M. Francès	TD-Ancien Français agrégation M. Clidassou (20 septembre, 4 et 18 octobre, 8 et 22 novembre)	TD-Anglais B1/B2 16 h -17h30 M. Braquet
18h-20h				TD-Anglais B2/C1 17h30-19h M. Braquet

Emploi du temps M1 Lettres – semestre 2

Début CM : 15 janvier 2024 / début TD : 22 janvier 2024

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
8h-10h	TD-Latin agrégation (par quinzaine) Mme. Ledentu		CM-Linguistique et stylistique françaises (par quinzaine) Mme Géraud	
10h-12h		CM-Littérature du XIX^e Mme Julliot (9h-12h les 16 janvier et 23 janvier)	CM-Littérature du XX^e M. Verdier	
12h-14h			CM-Langue et style-2 Mme Boissieras Mme Géraud	
14h-16h	TD - Méthodologie et rédaction de la recherche - groupe 1 N.	CM-Littérature médiévale Mme Barre	TD-Ancien Français agrégation (par quinzaine) M. Clidassou	CM-Littérature du XVII^e M. Leplatre
16h-18h	TD - Méthodologie et rédaction de la recherche - groupe 2 N.	CM-Littérature comparée-2 Mme Bayle		TD-Anglais B2/C1 16h-17h30 Mme Bourdeau
18h-20h			TD-Grec agrégation 18h-19h Mme Broc-Schmezer	TD-Anglais B1/B2 17h30-19h Mme Bourdeau

Emploi du temps M2 Lettres – semestre 3

Les étudiants doivent également suivre 12 h de formation en équipe de recherche.

Début CM : 11 septembre 2023 / début TD : 18 septembre 2023

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	
8 h-10h					
10h-12h		<p>CM-Littérature comparée-1 Mme Godeau</p> <p>Ou</p> <p>CM- Culture et civilisation françaises – partie histoire M. Chatelan (à partir du 3 octobre, sauf le 14 novembre)</p>	<p>CM- Culture et civilisation françaises – partie littérature Mme Garnier les 27.09 et 4.10</p>	<p>CM-Littérature francophone M. Auclerc</p>	
12h-13h			<p>CM- Rhétorique discursive Mme Boissieras (à partir du 27 septembre)</p>		
13h-14h					<p>TD-Grec agrégation Mme Jouanna</p>
14h-16h	<p>CM- Culture et civilisation françaises – partie littérature M. Tourrette les 9 et 16.10 Mme Boissieras les 23.10 et 16.11</p>	<p>CM-Édition de textes Mme Barre Mme Garnier</p>	<p>CM-Littérature du XVI^e Mme Garnier -14h-16h : 13 et 20.09 / 22.11 -14h-17h : 27.09 / 4,11,18 et 25.10 / 8.11 -14h-18h : 15.11</p>	<p>CM-Littérature du XXI^e Mme Curel</p>	
16h-18h	<p>CM- Langue et style-1 Mme Lardon</p>	<p>TD-Latin agrégation Mme Paré-Rey (18 sept, 2 et 16 octobre, 6 et 20 nov)</p>	<p>CM- Littérature du XVIII^e M. Francès</p>	<p>TD- Ancien Français agrégation M. Clidassou (27 septembre, 11 octobre, 25 octobre, 15 novembre et 29 novembre)</p>	<p>TD-Anglais TD1 16h00-17h30 M. Bousquet</p>
18h-20h				<p>TD-Anglais TD2 17h30-19h M. Bousquet</p>	

Emploi du temps M2 Lettres – semestre 4

Les étudiants doivent également suivre 12 h de formation en équipe de recherche.

Début CM : 16 janvier 2023 / début TD : 23 janvier 2023

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
8h-10h				
10h-12h		CM-Littérature du XIX^e Mme Julliot (9h-12h les 16 janvier et 23 janvier)	CM-Littérature du XX^e M. Verdier	
12h-14h			CM-Langue et style-2 Mme Boissieras Mme Géraud	
14h-16h	TD-Latin agrégation (par quinzaine) Mme Paré-Rey	CM-Littérature médiévale Mme Barre	TD-Ancien Français (par quinzaine) M. Clidassou	CM-Littérature du XVII^e M. Leplatre
16h-18h		CM-Littérature comparée-2 Mme Bayle		TD-Anglais TD2 16h-17h30 M. Bousquet
18h-20h			TD-Grec agrégation 18h-19h Mme Broc-Schmezer	TD-Anglais TD1 17h30-19h M. Bousquet

2

Programmes des cours

PROGRAMMES DE L'ANNÉE 2023-2024

UE1 : Fondamentaux en littérature

THÉORIE LITTÉRAIRE – CM : 24h.

ENSEIGNANT RESPONSABLE : M. Jacob

OBJECTIFS : Ce cours entend proposer une vue synthétique des tentatives réalisées, aux époques moderne et contemporaine, pour « penser » le fait littéraire et développer une « théorie de la littérature » susceptible de répondre à un questionnement philosophique et de définir une orientation épistémologique.

PROGRAMME : Quels sont la nature et les enjeux de la théorie littéraire aujourd'hui ? Est-il opportun d'écrire une histoire des poétiques ? Qu'est-ce que l'herméneutique littéraire ? Comment se pensent ou s'organisent, en ce début de vingt-et-unième siècle, les études de réception ? Ces questions seront examinées tour à tour et permettront de relire quelques-uns des auteurs majeurs en fait de théorie littéraire. L'accent sera mis en 2023-2024 sur les notions de « seuil » et de « revue littéraire ». À titre d'exemples, voici quelques titres de séances : « Transpositions littéraires : que retenir de *Palimpsestes* ? », « Une littérature *transgenre* ? Le phénomène de l'adaptation », « Aléas de la critique génétique », « Théories de la réception : de Hans-Robert Jauss à Stanley Fish », « Jean-Pierre Richard, théoricien de la littérature ».

BIBLIOGRAPHIE (ouvrages à consulter prioritairement mais non imposés pour le cours) : *La Querelle des Anciens et des Modernes*, précédé d'un essai de Marc Fumaroli, Folio classique 3414, 2001 (ISBN : 978-2070387526) ; Proust, *Contre Sainte-Beuve*, Folio essais 68, 1987 (ISBN : 978-20703224281) ; H. R. Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Tel, Gallimard, 1978 (ISBN : 978-2070720149) ; Antoine Compagnon, *Le démon de la théorie : Littérature et sens commun*, Essais, Seuil, 1998 (ISBN : 978-275784204) ; *La revue littéraire*, textes réunis par Bernard Alluin et Bruno Curatolo, le texte et l'édition n°6, 2000 (ISBN : 2-913003-06-0).

UE1 : Fondamentaux en littérature

HISTOIRE DES FORMES – CM : 24h.

ENSEIGNANTS RESPONSABLES : Mme Louison, M. Jacob

PROGRAMME : Dialogue et dialogisme.

Une terrasse de café, rue Chevreul. C'est l'été.

MME JULIOT : De quoi parlera-t-on cette année en Histoire des Formes ?

MME LOUISON, *inspirée* : Je vote pour Dialogue et dialogisme !

MME HEYRAUD : Mais n'était-ce pas déjà le programme de l'an dernier ?

M. JACOB : Oui, mais avec d'autres interlocuteurs...

MME JULLIOT : ...et donc d'autres programmes !

MME LOUISON, *enthousiaste* : Parfait ! J'évoquerai la tension du désir dans des dialogues plus ou moins courtois, Narcisse... et le dialogisme intertextuel !

M. JACOB : Et nous irons ensuite voir ce qui se passe avec certain chevalier...

Rire général. Ils trinquent.

BIBLIOGRAPHIE (ouvrages à acquérir et à lire avant le début des cours) :

Cours de Mme Louison

Pyrame et Thisbé, Narcisse, Philomena, éd. bilingue E. Baumgartner, Paris, Gallimard, Folio classique, 2000. ISBN : 2070403173. Environ 10€.

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, éd. bilingue D. Hult, Paris, Livre de Poche, 1994. ISBN : 2253066524. 9€90

D'autres extraits littéraires ainsi que des lectures critiques seront donnés sur Moodle.

Cours de Mme Heyraud : Nous travaillerons donc sur des passages du *Roman comique* de Scarron. Les étudiants devront avoir lu l'œuvre dans son intégralité pour contextualiser les extraits étudiés. L'édition de référence est la suivante : Paul Scarron, *Le Roman comique*, édition de Jean Serroy, Paris, Gallimard, collection Folio classique, 1985 (ISBN : 2070376443, 8,70 euros neuf, facilement trouvable d'occasion).

Nous nous intéresserons aux différentes instances participant au dialogue (personnages, narrateur, lecteur...) et à ses modalités concrètes de réalisation (contexte et environnement énonciatif, enchâssement des récits...). Il sera également question de dialogisme intertextuel et de dialogue méta-littéraire.

Cours de M. Jacob

Les textes de Rousseau (*Dialogues*) et Voltaire (*Relation de la mort du chevalier de La Barre*) seront mis à disposition sur Moodle.

UE1 : Fondamentaux en langue

LINGUISTIQUE ET STYLISTIQUE FRANÇAISES – CM : 24h.

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme GÉRAUD

Ce séminaire propose une remise à niveau en grammaire et en linguistique. Il présente les théories les plus utiles à ceux qui veulent comprendre le fonctionnement de la langue. S'appuyant notamment sur les théories guillaumiennes, mais aussi sur celle de Benveniste comme sur celles que l'on trouve dans les manuels de grammaire recommandés pour les concours, il parcourt à vive allure tous les domaines de compétence nécessaires à ceux qui souhaitent ensuite se présenter à l'agrégation de lettres. Si l'essentiel est de savoir analyser n'importe quel mot, n'importe quelle structure, le texte littéraire qui sert parfois de support n'est jamais perdu de vue : une orientation stylistique est aussi proposée, à partir des analyses grammaticales réalisées. Le cours intègre aussi des commentaires stylistiques réalisés à partir d'études de faits de langue.

BIBLIOGRAPHIE :

G. Moignet, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.

M Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.

C. Narjoux, *Le Grévisse de l'étudiant*, Paris, Deboeck, 2018.

Descriptif des séminaires au choix – S1 / S3

Il est possible de choisir en M2 un séminaire déjà choisi en M1 et un seul, mais à deux conditions : a) que le programme de ce séminaire ou l'enseignant ait changé ; b) que l'enseignant responsable soit d'accord sur le principe d'une réinscription. Vous pouvez en revanche suivre tous les séminaires que vous souhaitez en tant qu'auditeur libre avec l'accord de l'enseignant. Ne vous en privez pas !

Vous pouvez par ailleurs, **à chaque semestre du S1 au S4**, choisir de suivre un séminaire offert par les établissements partenaires du Master Lettres co-accrédité, Lyon 2 , Saint-Étienne ou l'ENS, à la place d'un séminaire de Lyon 3.

Littérature du XVI^e siècle

Enseignant responsable : Mme Garnier

Programme : L'actualité du théâtre de Marguerite de Navarre, première femme dramaturge en France

Descriptif : Le recueil *Le Parnasse des Poètes françois modernes, contenant leurs plus riches & graves Sentences, Discours, Descriptions, & doctes enseignemens, Recueillies (sic) par feu Gilles Corrozet Parisien* (1571) s'ouvre sur un palmarès de 28 poètes du XVI^e siècle. « Marguerite Royme de Navarre » est la seule autrice de cette liste, citée entre les auteurs de la Pléiade et Clément Marot. Première femme publiée de son vivant en France, Marguerite d'Angoulême (1492-1549), reine de Navarre en 1527, est de fait l'autrice la plus prolifique du XVI^e siècle : ses *Œuvres complètes* en cours de publication rassemblent 13 tomes (contre deux pour son secrétaire Clément Marot). Or la reine de Navarre, quand elle est connue, ne l'est guère que par son *Heptaméron*, recueil de nouvelles en prose à la manière de Boccace, inachevé et publié à titre posthume – seule de ses œuvres mise au concours de l'agrégation.

Pourtant, Marguerite a exploré pratiquement tous les genres poétiques pratiqués de son temps, en particulier le théâtre, dont elle renouvelle la pratique médiévale. Autrice d'une douzaine de pièces de formes variées (comédies d'inspiration biblique ou profane, farces allégoriques ou non...), elle les fait représenter à la cour de son royaume de Navarre.

Tout en s'attachant à montrer la singularité de cette œuvre, le séminaire aura pour objet de faire revivre aujourd'hui le théâtre de Marguerite de Navarre, en lien avec le premier colloque-festival jamais consacré aux autrices de l'Ancien Régime :

« Théâtre de femmes du XVI^e au XVIII^e siècle : archive, édition, dramaturgie », Lyon, 15-17 novembre 2023, organisé dans le cadre du Laboratoire IHRIM (UMR 5317) par Isabelle Garnier (Lyon 3), Edwige Keller-Rahbé (Lyon 2), Emily Lombardero (Université Paris Cité), Justine Mangeant (LabEx COMOD), Isabelle Moreau (ENS de Lyon), Michèle Rosellini (ENS de Lyon).

Les membres du séminaire seront ainsi conviés à déclamer des extraits de pièces de la reine de Navarre, en marge des communications scientifiques, et avant la représentation de la pièce *Le Mallade* de Marguerite de Navarre, jamais jouée depuis le XVI^e siècle et mise en scène par la Compagnie OGHMA le mercredi 15 novembre.

Pour cela, une partie des séances du séminaire se tiendront en 3 heures et non 2, et une formation à la déclamation sera dispensée, avec l'intervention d'un spécialiste de la prononciation du XVI^e siècle. Compte tenu de cette organisation spécifique, le séminaire ne pourra pas accueillir plus de 20 étudiantes et étudiants.

Corpus : *Marguerites de la Marguerite des princesses*, Lyon, Jean de Tournes, 1547 (texte numérisé sur le site GALLICA de la Bibliothèque nationale de France : ark:/12148/btv1b8609559p). *Suyte des Marguerites* (Lyon, Jean de Tournes, 1547 (texte numérisé sur Gallica).

Marguerite de Navarre, *Œuvres complètes*, sous la direction de Nicole Cazauran, tome IV, *Théâtre*, éd. Geneviève Hasenohr et Olivier Millet, Paris, Champion, 2002.

Marguerite de Navarre, *Théâtre de femmes de l'Ancien Régime*, Tome I, XVI^e siècle, Aurore Evain, Perry Gethner, Henriette Goldwyn (dir.), PUSE, 2006.

Indications bibliographiques :

- Berriot-Salvadore Evelyne, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, 1990 (un chapitre sur Marguerite de Navarre).

- Cavallini Concetta et Desan Philippe (dir.), *Le Texte en scène. Littérature, théâtre et théâtralité à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

- Chantal Laure de (dir.), *Femmes savantes. De Marguerite de Navarre à Jacqueline de Romilly*, Paris, Les Belles lettres, 2020 : voir Charles Senard, « Marguerite de Navarre philologue, amour des mots, amour de Dieu », p. 17-50.

- Halévy Olivier, Parussa Gabriella et Smith Darwin, (dir.), *Théâtre français du Moyen-Âge et de la Renaissance*, Paris, L'avant-scène théâtre, 2014.

- Reid Martine (dir.), *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 2020, 2 vol. : voir Eliane Viennot, « La fin de la Renaissance, 1475-1615 », vol. I, 2^e partie, p. 220-480.

Littérature du XVIII^e siècle

Enseignant responsable : M. Francès

Programme : **Figure(s) du désir : le libertinage au XVIII^e siècle**

Descriptif : Notion fuyante s'il en est, le libertinage est aujourd'hui indifféremment utilisé pour désigner pêle-mêle un « savoir-vivre » raffiné, un type romanesque, une philosophie clandestine ou bien encore un art du discours jouant de l'implicite et de la suggestion.

L'histoire littéraire en a également déformé notre perception, usant du concept pour définir une tendance univoque du siècle à promouvoir les plaisirs sensuels, sur le plan esthétique mais aussi social et idéologique.

La réalité s'avère néanmoins plus complexe, notamment parce que le terme est rarement revendiqué par les écrivains et les artistes, qui le présentent au contraire majoritairement comme une corruption du goût et des mœurs. Son usage engage alors de leur part un jeu de masques polémique qui brouille la signification de leurs œuvres.

L'enjeu de ce cours sera de revenir sur les difficultés posées par le libertinage dans le champ littéraire et artistique, sur les ambiguïtés qu'il recouvre, la diversité des formes qu'il peut prendre et les questions herméneutiques qu'il soulève.

Nous pourrions par là nous interroger plus largement sur la réflexion que les Lumières ont menée sur le désir, partagée entre la célébration des pouvoirs de la chair et la désacralisation du corps, entre l'exploration voluptueuse du monde sensible et le désenchantement face à la découverte d'un « homme-machine » soumis à ses pulsions.

Bibliographie – Corpus : Aucune œuvre particulière n'est au programme, nous travaillerons sur un corpus de textes, de documents et d'œuvres artistiques en abordant lors de chaque séance une question différente.

Une bibliographie critique sera distribuée lors du premier cours.

Littérature du XXI^e siècle

Enseignant responsable : Agnès Curel

Programme : **Écritures théâtrales d'aujourd'hui : texte ↔ plateau**

Descriptif : En prenant pour objets d'étude des spectacles de la saison théâtrale, nous nous interrogerons sur le processus de création au théâtre : création du texte, création du spectacle, modes d'écriture (conversion d'une écriture non-dramatique en spectacle, écriture de plateau, performance, écriture à partir de témoignages ou de documents...), etc. Cette année, la part belle sera faite aux écritures documentaires et aux écritures de soi. Il est prévu que nous rencontrions les auteurs, autrices et équipes artistiques des spectacles programmés. En partenariat avec le Théâtre du Point du Jour, plusieurs ateliers seront proposés. **Il est donc essentiel d'assister aux représentations.** Outre ces spectacles au programme, nous pourrions nous appuyer ponctuellement sur des extraits de captations théâtrales.

Objectifs du séminaire :

- Acquérir et/ou développer les outils d'analyse théâtrale (dramaturgie, étude de la mise en scène, questions concrètes relatives au plateau)
- Découvrir des grandes tendances de l'écriture théâtrale contemporaine

Bibliographie – Corpus :

Trois spectacles programmés au théâtre du Point du Jour seront au cœur de notre réflexion :

- *Arrête avec tes mensonges*, Philippe Besson / Angélique Clairand et Éric Massé, du 10 au 14 octobre
- *Herculine Barbin*, Michel Foucault / Catherine Marnas, du 22 au 24 novembre
- *Fugueuses, Histoires des femmes qui voulaient partir*, Judith Bordas / Annabelle Brouard, du 29 novembre au 2 décembre

Les places ont déjà été réservées auprès du théâtre. Vous pourrez contacter la billetterie à la rentrée pour réserver la date qui vous convient.

Vous bénéficiez du tarif de 10€. Il faut donc compter **30€** pour les 3 spectacles. Vous pouvez contacter l'enseignante en début d'année en cas de difficultés financières.

Bibliographie critique indicative

Biet Christian, Triau Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard, 2006

Danan Joseph, Naugrette Catherine (dir.), *Écrire pour le théâtre aujourd'hui*, Revue Registres, Hors-Série n°4, Paris, PSN, 2015

Sarrazac Jean-Pierre, *Poétique du drame moderne*, Paris, Seuil, 2012

Littérature francophone

Enseignant responsable : M. Auclerc

Programme : **Représentations minoritaires, représentations du minoritaire**

Descriptif : Ce que l'on définit comme littérature francophone suppose un contact entre les langues, contact qui prend bien souvent la forme d'un rapport de force et d'une hiérarchisation. Pour l'écrivain francophone, faire le choix de la langue française, notamment en contexte postcolonial, c'est donc apparemment faire le choix de la langue de l'oppression et de la domination. Pourtant, le français peut bien être aussi considéré comme un « butin de guerre », selon l'expression de Kateb Yacine, et un outil privilégié à même de donner voix, corps, à des minorités multiples, qu'elles soient culturelles, raciales, sexuelles, de genre. Ce séminaire voudrait explorer différentes manières de rendre audibles et visibles ces minorités, de les faire coexister, parfois de façon conflictuelle, à travers les textes de Maryse Condé, Assia Djébar, Jean Sénac, ou Kateb Yacine, entre autres.

Bibliographie-corpus : Les deux livres ci-dessous seront lus par l'ensemble des participantes et participants au séminaire, à qui il revient de se les procurer. Ils constitueront une base à notre réflexion. D'autres textes et documents seront abordés durant le semestre :

Condé, Maryse, *Moi, Tituba sorcière...* [1986], Paris, Gallimard, coll. « Folio »

Kateb, Yacine, *Le Polygone étoilé* [1966], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points »

Langue et style 1

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Lardon

PROGRAMME : Méthodologie des épreuves de langue française pour concours d'enseignement.

DESRIPTIF : Ce séminaire vise à assurer la transition entre la formation grammaticale de licence et l'agrégation. Il permet de découvrir ou d'approfondir les différents types d'exercices au programme de l'agrégation, mais également du CAPES pour les étudiants qui désirent le préparer en candidat libre : analyse lexicologique, question grammaticale, morphosyntaxe et commentaire stylistique.

Littérature comparée 1

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Godeau

Programme : Apprentissages contraints : variations rebelles sur le motif éducatif dans le récit européen (fin XIX^e-début XX^e s.)

DESRIPTIF : Genre romanesque construit *a posteriori* par la critique, le « récit de formation » a connu et connaît encore une fortune considérable non seulement en Europe mais dans le monde entier. Par ailleurs, la veine « positive » du genre (où le parcours d'apprentissage s'achève par une intégration heureuse dans la société) coexiste de longue date avec la veine « pessimiste » retraçant un échec de cette même intégration. Notre séminaire aura pour but non seulement de proposer une mise au point historique et une clarification théorique sur cette catégorie générique si répandue et si prisée, mais aussi d'étudier et de comparer des textes qui recourent aux *topoi* du récit d'apprentissage de façon ironique ou insolite tout en posant en termes nouveaux la question de la relation entre individu et société.

BIBLIOGRAPHIE :

Dostoïevski, *L'Adolescent*, traduction de Pierre Pascal, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1998, 9,80€

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, Folio, 1972, 10,40€

Virginia Woolf, *Les Vagues*, traduction de M. Yourcenar, Le Livre de Poche, « Biblio », 1982, 7,70€

Théorie et pratique de l'édition de textes

ENSEIGNANTES RESPONSABLES : Mmes Garnier et Barre

PROGRAMME : Pratique de l'édition de texte et histoire du livre du Moyen Âge au XVII^e siècle

DESRIPTIF : À la fois réflexion sur les méthodes de l'édition critique et formation au travail éditorial, ce séminaire étudie les problèmes posés par les éditions de textes et analyse les variations qu'elles subissent au fil des siècles, suivant les supports adoptés par l'écrit et les stratégies éditoriales. Les étudiants sont invités à découvrir livres, manuscrits et brouillons, et à réaliser eux-mêmes une édition critique pour

s'initier, par la pratique, aux multiples questions qui se posent au chercheur souhaitant éditer un manuscrit, un imprimé ou un livre, qu'il soit inédit ou qu'il ait bénéficié de multiples éditions concurrentes.

BIBLIOGRAPHIE – suggestion de lectures :

- *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, École Nationale des Chartes, Comité des travaux historiques et scientifiques, Groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », fascicule I, *Conseils généraux*, Paris, 2001 ; fascicule III, *Textes littéraires*, par P. Bourgain et F. Vieillard, Paris, 2002.
- Catach Nina (éd.), *Les éditions critiques : problèmes techniques et éditoriaux*, Paris, Les Belles Lettres, 1988.
- Chartier Robert et Martin Henri-Jean, *Histoire de l'édition française*, vol. 1, *Le livre conquérant*, Paris, Fayard, 1982 (rééd. 1989).
- Gilmont Jean-François, *Le Livre et ses secrets*, Louvain-la-Neuve / Genève, UCL & Droz, 2003.
- Muzerelle Denis, *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, C.E.M.I., « *Rubricae, histoire du livre et des textes* », I, 1985.
- Roudaut François, *Le Livre au XVI^e siècle*, Paris, Champion, 2003

Rhétorique discursive

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Boissieras

DESRIPTIF : Le cours magistral propose à l'analyse divers textes contemporains à composantes argumentatives et pragmatiques (essais, articles de presse, controverses, débats d'idées, etc.) Plusieurs intentions s'y croisent. Le propos est d'initier les étudiants étrangers à « l'art d'argumenter », exercice pour lequel parfois ils n'ont aucune connaissance ni disposition. À travers l'examen de la pensée dialectique et l'ouverture à la pesée (pensée) critique, il s'agit non seulement de mettre au jour la construction de tels objets discursifs mais aussi d'amener les étudiants à pouvoir s'appropriier eux-mêmes ces contenus théoriques afin de savoir construire une pensée complexe.

L'étude de la langue, complémentaire à ce travail, sélectionne les procédés grammaticaux mis au service d'une démarche argumentative (discours rapportés, faits de modalisation, procédés de détachement, clivage, généricité, système anaphorique...)

Exportable sur tous les textes littéraires travaillés par ailleurs (lors des séminaires choisis par l'étudiant, des cours de culture littéraire et selon l'auteur retenu pour le mémoire), ce travail a largement démontré son caractère essentiel.

La partie rédactionnelle se fait en dehors du cours et est évaluée en continu ; les progrès sont sensibles au fil des mois. L'exercice de synthèse fait partie aussi des attentes. Un terminal écrit évalue les acquis.

Descriptif des séminaires – S2 / S4

Littérature du Moyen Âge

Enseignant responsable : Mme Barre

Programme : **Les images aimées de la littérature médiévale**

Descriptif : Ce séminaire entend réfléchir aux images des aimé(e)s de la littérature médiévale qui, par glissement et transfert émotif, deviennent images aimées dans lesquelles retrouver l'autre selon différents régimes et degrés de présence. Que l'image soit peinte, sculptée, brodée, qu'elle soit pleine présence sensible et tangible capable de remplacer l'être absent auquel elle ressemble. Que cette image ne soit plus qu'une empreinte mémorielle ou ne soit qu'un reflet, qu'une ombre, une trace disparaissante, l'indice encore sensible d'une présence passée et perdue.

Bibliographie :

Pyrame et Thisbé, Narcisse, Philomena, éd. bilingue d'Emmanuelle Baumgartner, Paris, Gallimard, Folio classique, 2000. Seuls les deux derniers textes seront étudiés.

Littérature du XVII^e siècle

Enseignant responsable : M. Leplatre

Programme : **Le corps dans tous ses états**

Le séminaire de XVII^e siècle se donnera cette année pour objet la manière dont l'époque classique a pu vivre et penser le corps. Loin de tenter de parvenir à une image unifiée du corps au XVII^e siècle, il s'agira au contraire de montrer sa diversité, voire son éclatement, dans une approche essentiellement littéraire, mais aussi interdisciplinaire, incluant en particulier les arts visuels.

L'intention sera donc de faire parler le corps ou ses multiples manifestations de façon notamment à nuancer l'image d'un corps classique uniquement ordonné, discipliné, maîtrisé au point d'être transparent. Car les arts n'ont cessé, tout au long du siècle, de proposer parallèlement aux formes du corps sublimé d'autres modes d'approche, plus inattendus, plus troubles, voire plus transgressifs.

Ce questionnement permettra un parcours à travers le XVII^e siècle et un certain nombre de ses œuvres, connues et moins connues. Le cours traitera du corps éloquent, tragique, érotique ou encore mystique, de la nudité, de la mode et de la maladie ; il tentera de définir les contours du beau, du laid, du monstrueux ; il s'attachera à des motifs comme la main, la chevelure ou le crâne, analysera des figures topiques (la belle endormie, la coquette, la prostituée...) ou abordera des formes génériques et esthétiques : le portrait, le blason, la danse, la pantomime...

Littérature du XIX^e siècle

Enseignant responsable : Mme Julliot

Programme : **Écrire l'histoire pour inventer l'avenir.**

Descriptif : Dans une période de bouleversements inédits des structures sociales et des cadres de pensée, situer et comprendre le présent a constitué pour les écrivains et écrivaines du XIX^e siècle un enjeu majeur – et éminemment politique. Il s'est agi, notamment pour les romantiques, de représenter, voire de réinventer la construction progressive, au fil des siècles, d'une entité nationale, de manière à y incarner un nouvel acteur collectif, imprévisible et mouvant, qui s'est manifesté de façon éclatante au moment de la révolution française, et est appelé à jouer une place de plus en plus importante du fait de l'évolution démocratique : le peuple. Cette nouvelle ambition d'émancipation citoyenne, portée par une littérature tournée vers le futur, passera par une réflexion sur les formes elles-mêmes, qui ne peuvent plus ni s'adresser uniquement à une élite érudite, et sur l'historiographie en tant que discipline scientifique soumise à l'exigence d'exactitude factuelle. Roman historique, épopée, uchronie et autres écritures alternatives de l'histoire seront ainsi étudiés, à l'aune du rôle prophétique prêté, à cette époque, à la littérature.

BIBLIOGRAPHIE (ouvrages à lire) :

Alfred de Vigny, *Cinq-Mars*, Gallimard, Folio classique, 1999.

Victor Hugo, *La Légende des siècles, Première série. Les Petites épopées*, éd. C. Millet, 2000.

Jules Michelet, *La Sorcière*, éd. P. Viallaneix, GF, 1966.

D'autres extraits seront mis à disposition.

Littérature du XX^e siècle

Enseignant responsable : M. Verdier

Programme : **Musées imaginaires, bibliothèques invisibles et écoutes intérieures : une autre lecture de la littérature contemporaine**

C'est à un essai d'André Malraux, publié en 1947, que l'on doit la notion de *musée imaginaire*. Prenant acte des possibilités nouvelles de reproduction des œuvres offertes par la photographie, Malraux propose l'idée d'un nouveau rapport à l'art, et plus largement aux anciennes formes artistiques qui sont entrées désormais dans l'ère moderne de la reproductibilité, qu'il s'agisse des *images* mais aussi des *sons* (c'est d'ailleurs à un poète, Charles Cros, que l'on doit l'idée dans les dernières années du XIX^e siècle de la première machine à enregistrer les sons). Or il se trouve que ces *machines capteuses* (pour reprendre l'expression de Denis Roche) ont profondément changé le rapport des écrivains et des lecteurs aux textes. Ainsi, par exemple, lire les livres de Pierre Michon (*Vies minuscules* ou *Les deux Beune*, par exemple), c'est bien sûr entrer dans des univers fictionnels, mais c'est parcourir aussi les rayons d'une vaste bibliothèque intérieure - où Balzac, Cingria et Faulkner (*Trois Auteurs*) deviennent spectralement les contemporains des récits de Michon -, c'est errer dans un musée imaginaire où l'on rencontre Van Gogh, Goya, Watteau, Piero

della Francesca, Manet et même des toiles et des peintres imaginaires comme le Corentin des Onze.

Tout aussi intérieure que la bibliothèque invisible qui organise entre elles des références mémorielles (Malraux d'ailleurs parle dans *Néocritique* de bibliothèque intérieure pour décrire cet espace-temps mental où circulent les livres lus par les écrivains, « où la *Princesse de Clèves* habite avec l'*Etranger* de Camus »), l'écoute est également souvent sollicitée dans ces chambres d'échos, ces *boîtes à images* et ces *boîtes à musique* que sont devenus bien des textes contemporains, machines à lire et à lyre citationnelles. Ainsi, lire *Leçons* ou *Pensées sous les nuages* de Philippe Jaccottet, n'est-ce pas faire dans le livre un voyage sonore et visuel, entendre la musique de Couperin, celle de Purcell et regarder rêveusement les tableaux de Morandi ?

C'est à de tels voyages que je vous invite dans ce séminaire. Car en effet, à côté des bibliothèques visibles, des écoutes sensibles, il y a ces mondes invisibles et imaginaires ouverts en nous par les relations que la littérature contemporaine tisse entre les images, les livres et les voix qu'elle sollicite dans le temps et l'imaginaire de notre lecture.

De cela, il faudra donc que nous parlions ensemble. Nous entrerons, à l'occasion de ce séminaire, dans les musées imaginaires, les bibliothèques invisibles et les écoutes intérieures de Blaise Cendrars, de Pierre Michon, de Philippe Jaccottet, d'Yves Bonnefoy, de François Bon, de Pierre Bergounioux, de Richard Millet... et de bien d'autres.

BIBLIOGRAPHIE : Textes, programme, bibliographie et pistes pour des dossiers de recherche seront donnés à l'occasion de la première séance du séminaire.

Littérature comparée 2

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Bayle

PROGRAMME : **Récits de maladie**

DESRIPTIF : À partir d'une sélection d'œuvres allant de la première modernité à la période contemporaine, ce séminaire propose de réfléchir à la manière dont le récit littéraire prend en charge l'expérience de la maladie. Plusieurs questions seront soulevées : ces récits cherchent-ils à réfracter le savoir médical de leur temps ? Quelle syntaxe narrative l'écrivain adopte-t-il, selon que la maladie est individuelle et circonscrite, ou au contraire épidémique ? De quel type de critique la voix narrative est-elle porteuse ? Et en quoi tout récit de maladie suppose-t-il une herméneutique ?

Le séminaire implique la lecture d'œuvres intégrales (à acquérir dans les éditions de référence), complétées par des extraits de textes littéraires et d'essais critiques mis à disposition sur Moodle.

BIBLIOGRAPHIE – CORPUS :

Œuvres intégrales à acquérir dans les éditions suivantes :

Franz KAFKA, « Un médecin de campagne » [1920], dans *La Colonie pénitentiaire et autres nouvelles*, trad. Bernard Lortholary, Paris, GF Flammarion, 1993.

Alessandro MANZONI, *Les Fiancés* [1840], trad. Yves Branca, Folio « Classique », 1995.

Olivia ROSENTHAL, *On n'est pas là pour disparaître* [2007], Folio, 2009

Autres suggestions de lecture : BOCCACE, prologue et introduction à la première journée du *Décameron* ; Mikhaïl BOULGAKOV, *Récits d'un jeune médecin*, Livre de Poche ; Nicolas BOUVIER, *Le Poisson Scorpion*, éd. Folio ; Emmanuel CARRÈRE, *D'autres vies que la mienne* [2009], Folio ; Annie ERNAUX et Marc MARIE, *L'Usage de la photo*, Folio ; Jean GIONO, *Le Hussard sur le toit*, Folio ; Thomas MANN, *La Mort à Venise*, Livre de Poche ; MONTAIGNE, *Les Essais*, III, 13, « De l'expérience » ; Philippe ROTH, *Némésis*, Folio (adaptation pour la scène au TNP en février 2024), ; Natsume SOSEKI, *Choses dont je me souviens*, éd. Ph. Picquier ; Fritz ZORN, *Mars*, Folio.

Lectures critiques : Georges CANGUILHEM, *Le normal et le pathologique* [1943 ; 1963], Puf, « Quadrige » ; Susan SONTAG, *La Maladie comme métaphore* [1978] et *Le Sida et ses métaphores* [1988], trad. M.-F. de Paloméra et B. Matthieussent, Christian Bourgois, 2021.

Langue et style 2

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mmes Boissières et Géraud

PROGRAMME : **Ironie, humour, parodie**

DESRIPTIF : Ce séminaire se propose d'étudier les procédés d'écriture qui entrent dans la dérision : l'ironie, l'humour, la parodie. Il s'agit de pénétrer dans les rouages de la littérature du second degré. Largement ouvert à la littérature des Lumières dans laquelle l'ironie se met au service des progrès de la raison et de l'émancipation de la pensée, il fera aussi des incursions chez les écrivains de notre époque, notamment chez Michel Houellebecq. Les étudiants apprendront à observer et à analyser les faits de style qui détachent l'esprit de la lettre et favorisent les mots d'esprit, les équivoques, les polyphonies. Les théoriciens de l'ironie comme Oswald Ducrot ou Philippe Hamon serviront de cadre théorique à notre réflexion. Les textes retenus seront surtout ceux qui prônent la liberté de pensée et combattent les idées reçues, les dogmes, les superstitions, les obscurantismes.

BIBLIOGRAPHIE :

P. Hamon, *L'Ironie littéraire*, Paris, Hachette, 1996.

O. Ducrot, *Le Dire et le Dit*, Paris, éd. De Minuit, 1984.

TD Latin – Agrégation (S1 et S2)

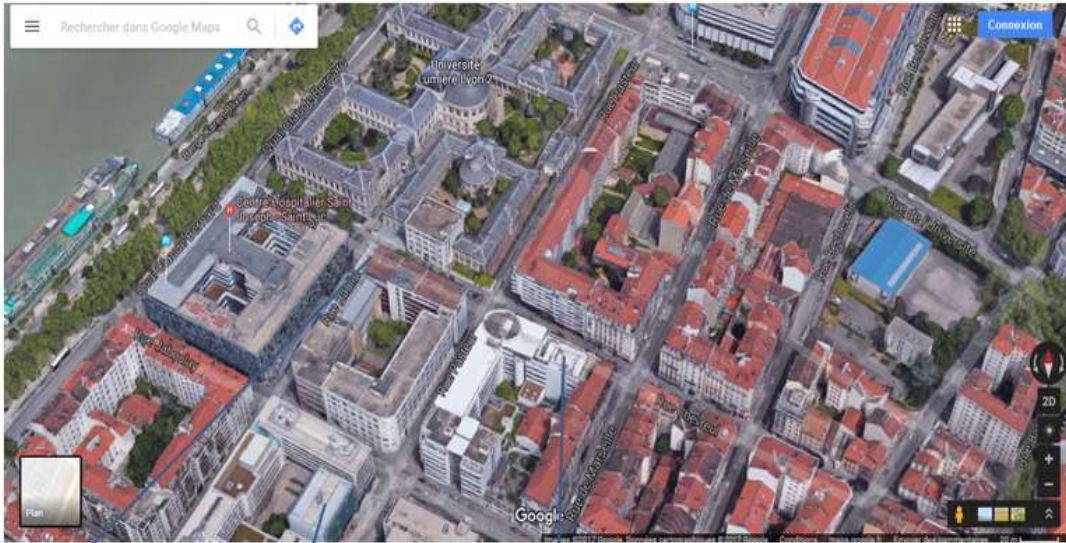
ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Ledentu

DESRIPTIF : Ce cours, sous forme d'un TD d'1h30 par quinzaine entre septembre et avril est une préparation à l'exercice de la version latine (avec dictionnaire). Il alternera textes traduits en cours, exercices grammaticaux et corrections de rendus de versions. *Il est nécessaire d'avoir validé antérieurement un cursus de latin (niveau débutant ou confirmé) post-bac jusqu'au niveau L3.*

3

Conseils pratiques

Le site des quais



UNIVERSITÉ JEAN MOULIN – LYON 3



Vos bibliothèques

Pour consulter des ouvrages, emprunter ou travailler entre deux cours.

Bibliothèque de la Manufacture des Tabacs

Adresse : 6 cours Albert Thomas – Lyon 8^e. Tel. 04 78 78 79 40.

Horaires : L-V : 8h30-22h. Samedi : 9h30-17h. Dimanche : voir site web.

Salles de travail individuel ou en groupe.

Bibliothèque de droit et philosophie (5 quai Claude Bernard)

Adresse : 15 quai Claude Bernard – Lyon 7^e. Tel. 04 78 78 70 56.

Horaires : L-V : 8h30-21h. Samedi : 9h30-17h.

Salle de lecture Alexandra David-Néel, Maison Internationale des Langues & Cultures (MILC)

Adresse : 35 rue Raulin – Lyon 7^e. Tel. 04 81 65 26 59.

Horaires : L-V : 8h30-19h. Samedi : 9h30-16h30.

Langues et cultures slaves et asiatiques. 50 places de travail.

Bibliothèque Lyon 2

Adresse : 19 rue Chevreul – Lyon 7^e. Tel. 04 81 65 26 59.

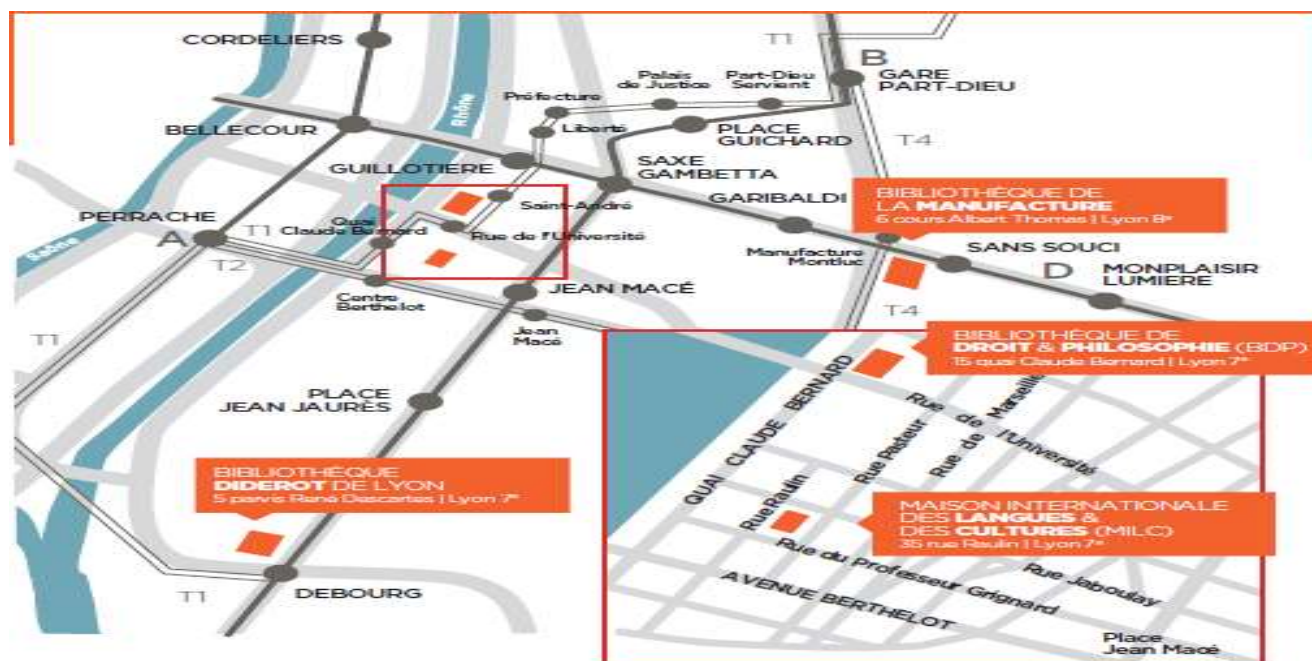
Horaires : variables selon les mois, consulter le site web ou l'affichage.

Inscription gratuite pour les étudiants de Lyon 3.

La Bibliothèque Diderot de Lyon

Adresse : 5 parvis René Descartes – Lyon 7^e. Tel. 04 37 37 65 00.

Fonds très riche (livres, revues, ressources électroniques, manuels scolaires et littérature de jeunesse), Bibliothèque de référence pour la recherche.



L'équipe du master Lettres

Pour toute question ou tout problème, une équipe est là pour vous répondre, vous aider et vous conseiller.

En premier lieu, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable du master. N'hésitez pas à faire part de vos difficultés éventuelles ou à poser toutes les questions qui vous semblent utiles.

Votre référente administrative

Secrétariat du Master Lettres :
Morgane Hamdadou

morgane.hamdadou@univ-lyon3.fr

Vos référents formation

Responsable du Master :
François Jacob

francois.jacob@univ-lyon3.fr

Responsable du parcours Culture-entreprise :
Isabelle Garnier

isabelle.garnier@univ-lyon3.fr

Responsable du parcours Études Françaises
Polyvalentes (EFP) :
Fabienne Boissieras

fabienne.boissieras@univ-lyon3.fr

Équipe pédagogique 2023-2024

Les enseignants marqués d'un astérisque n'assurent pas de cours cette année en master mais accueillent volontiers des mémoires.

Benoît Auclerc : littérature française XX^e-XXI^e siècles.

benoit.auclerc@univ-lyon3.fr

Auréli Barre : langue et littérature médiévales.

oreliebarre@hotmail.com

Ariane Bayle : littérature comparée.

ariane.bayle@univ-lyon3.fr

Fabienne Boissieras : grammaire, langue et style.

fabienne.boissieras@univ-lyon3.fr

*Gilles Bonnet : littérature française XIX^e-XXI^e siècles, littérature numérique.

gilles.bonnet@univ-lyon3.fr

Agnès Curel : littérature française XIX^e-XXI^e siècles, théâtre.

agnes.curel@univ-lyon3.fr

Cyril Francès : littérature française du XVIII ^e siècle.	cyril.frances@univ-lyon3.fr
Pauline Franchini : littérature comparée.	pauline.franchini@univ-lyon3.fr
Isabelle Garnier : littérature française de la Renaissance ; littérature et langue managériales.	isabelle.garnier@univ-lyon3.fr
Violaine Géraud : grammaire et stylistique, XVIII ^e siècle.	violaine.geraud@univ-lyon3.fr
Florence Godeau : littérature comparée.	florence.godeau@univ-lyon3.fr
François Jacob : littérature française du XVIII ^e siècle, théorie littéraire	francois.jacob@univ-lyon3.fr
Caroline Julliot : littérature française du XIX ^e siècle.	caroline.julliot@univ-lyon3.fr
Sabine Lardon : histoire de la langue, XVI ^e siècle, grammaire et stylistique.	sabine.lardon@univ-lyon3.fr
Olivier Leplatre : littérature française du XVII ^e siècle ; textes/image.	olivierleplatre@hotmail.com
Lydie Louison : langue et littérature médiévales.	lydie.louison@univ-lyon3.fr
*Corinne Pierreville : langue et littérature médiévales.	corinne.pierreville@univ-lyon3.fr
*Eric Tourrette : littérature du XVII ^e siècle.	eric.tourrette@univ-lyon3.fr
Lionel Verdier : langue et stylistique, poésie et musique.	lionel.valerie.verdier@wanadoo.fr

La formation en équipe de recherche du M2

En M2, vous devez suivre **douze heures de formation en équipe de recherche par semestre** en allant assister, au choix, aux séminaires, colloques ou journées d'études organisés par les équipes de recherche du département de lettres modernes de Lyon 3 :

- ✓ Le CIHAM, Histoire, Archéologie, Littératures des Mondes chrétiens et musulmans médiévaux

<http://ciham.ish-lyon.cnrs.fr/>

- ✓ Le GADGES XVI^e-XVIII^e (Groupe d'Analyse de la Dynamique des Genres et des Styles)

<http://ihrim.ens-lyon.fr/recherche/groupe-de-travail/gadges-xvie-xviii-siecles-groupe-d-analyse-de-la-dynamique-des-genres-et-des/>

- ✓ Marge XVII^e-XXI^e

<http://marge.univ-lyon3.fr/>

Vous trouverez en cliquant sur ces liens les programmes des activités de ces équipes de recherche régulièrement actualisées.

Évaluation

- ✓ À chaque fois que vous assistez à une activité (conférence, journée d'études, colloques), vous présentez à l'organisateur de l'événement une feuille d'émargement qu'il doit signer pour attester de votre présence.
- ✓ À chaque semestre, vous produirez un travail écrit en lien avec une seule activité au choix. La nature du travail sera précisée en accord avec la personne ayant organisé l'événement en question.
- ✓ Ce travail écrit doit être remis **à l'enseignant organisant l'activité s'il est de Lyon 3 ou à un enseignant de Lyon 3 ayant participé à l'activité** si elle est organisée par un collègue d'un autre établissement lyonnais.

À propos du contrôle des connaissances...

Modalités de contrôle des connaissances.

- ✓ En master Lettres, les matières sont principalement évaluées en EE (évaluation écrite) et **ne donnent pas lieu à une session de rattrapage**. Une note inférieure à la moyenne peut se compenser avec le reste des notes du semestre, mais **il n'y a pas de compensation inter-semestrielle** : chaque semestre de master doit être validé en soi.
- ✓ **Un devoir ou dossier non remis bloque le calcul informatisé des notes du semestre** : le semestre n'est pas validé, le redoublement est obligatoire, quelles que soient les notes obtenues par ailleurs.

Tutorat

Nous recrutons chaque année en septembre, parmi les étudiants de M2, des tuteurs pour aider les étudiants de licence (L1 et étudiants chinois). Cette fonction est rémunérée (20h année à raison de 2h/semaine). Les documents de candidature se trouvent dans le module transversal.

Inscrivez-vous au module Lettres modernes – documents transversaux sur la plateforme pédagogique Moodle. Vous y trouverez des informations et des documents sur la vie universitaire, votre formation et ses débouchés :

- ✓ Auto-inscription par **la clé d'inscription** : DptLettres
<https://moodle.univ-lyon3.fr/course/view.php?id=4658>
- ✓ Un lien vous permet d'accéder aux maquettes en ligne lesquelles précisent les modalités d'évaluation de chaque matière.

Consultez quotidiennement votre intranet et votre messagerie institutionnelle.

- ✓ C'est le seul outil de communication entre l'administration ou l'équipe pédagogique et vous. Consultez le module transversal pour faire rediriger vos messages sur une messagerie personnelle.

Vos relevés de notes et diplômes doivent être conservés à vie.

- ✓ **Scannez-les** et conservez-les sur plusieurs supports par précaution. N'en fournissez jamais l'original. **Si vous partez à l'étranger** pour un long séjour, emportez ce fichier avec vous (il peut vous être nécessaire pour étudier ou travailler).

Vos relevés de notes attestent des **crédits** qui sont acquis à vie. Ces crédits sont reconnus à l'étranger dans un système LMD et transférables par équivalence dans une autre formation à niveau équivalent si vous désirez entreprendre un nouveau cursus.

Le mémoire : protocole de travail

Le Master Lettres spécialité Lettres Modernes est un Master centré sur la recherche en littérature. Chaque étudiant doit avoir trouvé un directeur de recherche et déterminé un sujet de mémoire **au 1^{er} novembre du semestre 1 au plus tard**.

Master 1 – semestre 1

Le travail de fin de S1 est à remettre au directeur de recherche **au plus tard mi-janvier**. Il comporte :

- ✓ Quelques pages rédigées (2-4 pages) présentant la problématique, la démarche scientifique et l'avancement de la réflexion.
- ✓ Une bibliographie commentée (même si elle ne l'est pas en totalité) et correctement présentée suivant les normes typographiques en vigueur.

Master 1 – semestre 2

- ✓ **Le travail de fin de S2 comprend 30 à 50 pages rédigées**. Ce peut être un article autonome ou une partie du mémoire à venir qui pourra être reformulée pour être intégrée au travail définitif de M2. Le contenu de ce travail dépend du corpus choisi, de la nature du sujet et du protocole mis en place par le directeur de recherche.
- ✓ **Soutenance du travail** : l'étudiant présente oralement ses recherches soit devant son directeur seul, soit devant un jury composé de deux enseignants (la décision relève du directeur).
- ✓ Pour soutenir à la première session, il faut avoir terminé son travail **avant la fin du mois de juin au plus tard**. La deuxième session a lieu **pendant les premiers jours de septembre**.

Master 2 – semestre 3

- ✓ **Le travail de fin de S3 atteste de l'avancée de la réflexion sur le sujet choisi**. Il peut s'agir du plan détaillé du mémoire définitif ou d'une partie du mémoire à venir suivant les directives fixées par le directeur de recherche.

Master 2 – semestre 4

- ✓ **Le mémoire de fin de S4 comprend de 80 à 120 pages rédigées**. Il doit être remis au directeur de recherche et au rapporteur quinze jours au moins avant la soutenance sous une forme imprimée (sauf accord spécifique).
- ✓ **Soutenance du travail** : en S4, la soutenance devant un jury de deux enseignants est obligatoire. Ce jury est établi par le directeur de recherche. Le département des lettres ne prend pas en charge le déplacement éventuel des membres du jury. Le jour de la soutenance, l'étudiant doit avoir la version imprimée de son mémoire avec lui.

- ✓ **Deux dates à retenir** : une soutenance à la première session doit avoir lieu avant la fin du mois de juin, une soutenance à la deuxième session a lieu durant les premiers jours de septembre.

Attention :

En cas de travail jugé insuffisant par le directeur de recherche, la soutenance n'est pas automatique, qu'il s'agisse de la première ou de la deuxième session, en M1 ou en M2.

Le risque du plagiat¹

Le manque de compétence en matière de citation et l'usage non maîtrisé du « copier-coller » sont à l'origine de nombreux cas de plagiat.

PLAGIER, C'EST PRENDRE UN GROS RISQUE

Les faits de plagiat avérés sont étudiés par les sections disciplinaires des établissements, qui prononcent régulièrement des sanctions. **Le plagiat étant une faute grave, ces sanctions peuvent être très lourdes** et aller jusqu'à **l'exclusion de tout établissement supérieur pour une durée de cinq ans.**

POUR EVITER LE PLAGIAT, IL Y A DES REGLES A RESPECTER :

- 1- Quand on recopie textuellement une ou des phrases tirées du travail d'un tiers, il faut toujours utiliser les guillemets et citer ses sources.
- 2- Si on reformule un extrait ou une idée avec ses propres mots, il faut quand même citer ses sources.
- 3- Le fait de traduire un texte ne modifie pas les règles de citation.
- 4- On cite aussi ses sources quand on utilise des images, des graphiques et des statistiques.
- 5- Les sources anonymes tirées d'internet doivent aussi être référencées.

POUR EVITER LE PLAGIAT, IL FAUT DONC CITER CORRECTEMENT SES SOURCES, SOIT EN UTILISANT DES GUILLEMETS, SOIT EN LES REFORMULANT ET EN INSERANT UNE NOTE IDENTIFIANT LA SOURCE CITEE.

¹ Les informations apparaissant sur cette page sont tirées de <https://www.universite-lyon.fr/vie-des-campus/bien-vivre-dans-nos-campus/documentation-et-bibliotheques/lutte-contre-le-plagiat-a-l-universite-de-lyon-11180.kjsp?RH=1486385618874>

Charte anti-plagiat

à compléter et à insérer au début du mémoire de recherche

Je, soussigné(e),
étudiant(e) en année de Master Lettres spécialité Lettres Modernes,
m'engage sur l'honneur :

- à présenter un mémoire de recherche résultant de mon travail personnel ;
- à toujours mentionner mes sources quand j'utilise le travail d'autrui, quel que soit le support sur lequel ce travail apparaît (mémoire ou thèse en version électronique ou papier, site internet, articles ou ouvrages critiques etc.).
- à *distinguer explicitement, dans mes travaux, ce que j'ai produit de ce que j'ai emprunté, et ce tout au long de mon activité au sein de l'Université de Lyon.*

À....., Le

Signature

4

Vademecum du stage

Durant votre année de M1, vous serez amenés à effectuer un **stage de 70 heures** et à rédiger un rapport de stage. Les pages qui suivent sont destinées à vous aider dans vos démarches et à vous faire comprendre la finalité de cette première insertion dans le milieu professionnel.

Première étape : il vous faut, avant le printemps 2024, trouver un stage. L'expérience de celles et ceux qui vous ont précédés montre que trois domaines d'activités sont en général concernés :

- 50% des stages passés se sont déroulés dans un établissement d'enseignement relevant du Ministère de l'Éducation nationale : collège, lycée, structure d'accueil. Vous pourrez lire dans l'**exemple 1** le témoignage d'une étudiante qui a choisi de rejoindre l'établissement scolaire des Lazaristes, à Lyon.
- 30% des stages se sont déroulés dans une institution culturelle sans lien avec l'Éducation nationale : l'an dernier, une étudiante a ainsi passé deux semaines à temps plein dans une librairie, une autre a travaillé à la Villa Gillet, un autre encore au centre de documentation du Château de Voltaire à Ferney, dans l'Ain. Vous pourrez découvrir dans l'**exemple 2** le cas d'une étudiante ayant rejoint la structure associative *Les amis du Quatuor Debussy*.
- 20% des stages se sont enfin déroulés dans une structure directement liée au monde de la recherche. Plusieurs étudiants ont ainsi rejoint les rangs des centres de recherche auxquels sont affiliés vos enseignants, notamment l'IHRIM et MARGE. Nous donnons à lire dans l'**exemple 3** le témoignage d'un étudiant ayant travaillé à la réalisation de la revue *Textimage*.

Voici par ailleurs un tableau récapitulatif des principaux stages effectués au titre de l'année universitaire 2022-2023 :

Dates du stage	Lieu d'exercice	Tâches confiées au stagiaire
29/11 au 16/12	Bibliothèque universitaire Lyon 3	Travail autour de la cartotheque.
7/2 au 25/2	Librairie La Madeleine	Conseil clientèle, réception des commandes, rangement, réservations, organisation soirée.
13/01 au 28/04	Lycée polyvalent Mathias	Observation active du métier de professeur par immersion dans une classe.
14/02 au 9/5	IHRIM, Université Jean Moulin – Lyon 3	Aide à l'organisation d'une journée d'études, mise à jour d'une importante bibliographie.
24/3 au 12/4	Mairie de Nîmes	Immersion professionnelle dans le service patrimoine d'une bibliothèque municipale classée.

7/4 19/5	au Université de Franche-Comté, centre ELLIADD	Aide à l'indexation des documents utilisés par l'auteur Jean-Paul Goux dans le cadre du projet Goux.
24/4 5/5	au Société Voltaire, château de Ferney-Voltaire	Mission de médiation culturelle et de conservation du patrimoine.
2/5 13/5	au Librairie de la Place Pont Charles	Réception et mise en rayon, vente et conseil, mise en place de vitrines, rendez-vous éditeurs.
2/5 31/5	au Mairie de Rillieux-la-Pape	Participation aux conseils citoyens organisés par la Maison de la démocratie locale et du bénévolat.
23/5 3/6	au Union des Amis et Compagnons d'Emmaüs	Observation et participation dans une association. Tri et vente de livres.

Deuxième étape : l'étape administrative. Vous remplirez la fiche située à la fin de ce document et la renverrez au responsable du master (francois.jacob@univ-lyon3.fr). Dès que vous aurez reçu de sa part une réponse favorable, vous pourrez faire remplir et signer **avant le début du stage** les documents contractuels nécessaires. Pour toute question sur ce point n'hésitez pas à contacter Mélanie Lavaud à melanie.lavaud@univ-lyon3.fr

Troisième étape enfin : une fois que votre stage est fait, vous devez rédiger un rapport de stage que vous envoyez à votre enseignant référent avant **le vendredi 7 juin 2024**. Les exemples ci-dessous, rédigés pour le compte de l'année 2021-2022, vous donneront une idée de la « tonalité » attendue du rapport.

Exemple 1 : Lazaristes, Lyon

Description de l'organisme d'accueil

Dans le cadre de la validation de la première année de master, j'ai réalisé un stage de 70 heures dans l'établissement scolaire des Lazaristes, situé dans le 5^e arrondissement de Lyon et juste en dessous de la basilique de Fourvière. Riche d'une histoire complexe remontant au XVI^e siècle, ce lieu qui abritait à l'origine les prêtres d'une mission fondée par Saint-Vincent de Paul devint au XIX^e siècle un pensionnat et un lieu d'instruction et d'éducation catholique après une période troublée par la Révolution Française et ses conséquences. De nos jours, il s'agit d'un établissement scolaire privé ayant le statut d'association loi 1901 qui accueille des élèves du primaire à la prépa sur deux sites différents, celui de la montée de Saint-Barthélemy et de la place Saint-Jean. D'après les chiffres les plus récents publiés sur le site de l'établissement, ce dernier accueille 449 écoliers, 627 collégiens, 845 lycéens et 536 élèves en classes préparatoires. Ces dernières sont divisées en deux catégories distinctes, à savoir les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et l'École Catholique d'Arts et Métiers (ECAM), laquelle a fui la Belgique en 1940 lors de l'invasion allemande pour trouver refuge aux Lazaristes. Depuis les années 1970, l'établissement s'est grandement modernisé en proposant toujours plus de filières et en rénovant ses locaux (de grands travaux ont pour cela été réalisés entre 2001 et 2005 pour ancrer les bâtiments dans le troisième millénaire qui s'ouvrait alors).

L'objectif de l'école est d'apporter à ses élèves un cadre d'instruction favorable au développement de leurs capacités et de les pousser à l'amour du travail bien fait et de la rigueur dans l'optique d'en faire des adultes responsables qui s'engagent pour leurs convictions, dans un esprit humaniste chrétien. L'Association des Parents d'Élèves, la direction, la Pastorale, la vie scolaire, les infirmières se mettent ainsi au service de l'épanouissement personnel et scolaire des apprenants tout au long de leur cursus. L'établissement des Lazaristes propose également un internat pour les élèves qui n'auraient pas la possibilité de faire l'aller-retour entre le domicile de leurs parents et l'école, mais également pour ceux qui auraient besoin d'un environnement plus strict pour pouvoir se mettre sérieusement au travail.

Historique de l'expérience

[...] Le stage aura été court, bien qu'il ne soit pas encore officiellement terminé. Un mois en tout et pour tout qui aura rendu difficile l'organisation pour ma tutrice de stage, madame V., d'un véritable travail avec les élèves, d'autant que les épreuves du brevet arrivaient. J'ai donc été assigné à une simple tâche d'observation des cours de ma tutrice, mais ai quand même pu parler avec les élèves de ce qu'ils pensaient de leurs cours, professeurs et administration ainsi qu'avec certains professeurs dont je suivais les cours les jours où madame V. n'était pas présente sur le site. J'en ai appris beaucoup sur la pédagogie appliquée dans ce milieu privé et catholique (bien que cette dernière caractéristique soit, comme dans nombre d'établissements l'arborant à leur fronton, plus honorifique qu'autre chose) et je ne peux que remarquer que le corps professoral met toute son énergie à remplir la mission que se donne le groupe des Lazaristes. Madame V. est un professeur plutôt sec avec ses élèves mais qui n'est jamais désagréable ni cassant, j'ai pu observer une pédagogie similaire chez les professeurs d'histoire-géographie et d'arts plastiques. Il me semble que c'est là une très bonne stratégie pour enseigner à de jeunes collégiens et les pousser à fournir le meilleur travail possible sans pour autant les décourager quand les notes ne suivent pas toujours. J'ai pu faire le parallèle entre ces observations et celles que j'avais faites lors de mon passage en lycée comme stagiaire et remarque une certaine différence d'approche, qui tient probablement à l'âge des apprenants. J'ai particulièrement apprécié le système de « débats » mis en place par madame V., une vingtaine de minutes consacrées au développement de l'esprit critique de ses élèves : ces derniers devaient tous choisir un sujet et défendre leur position par rapport à celui-ci devant la classe, puis répondre aux questions et aux contre-arguments que leurs camarades pouvaient apporter. L'intention était louable, mais sa réalisation nous laissa perplexe avec ma tutrice, puisqu'à l'arrivée les élèves transformaient ce qui aurait dû être un débat en une cacophonie d'arguments sans queue ni tête, quand il ne s'agissait pas d'un simple exposé.

Certains aspects de cette expérience m'ont cependant déplu à titre personnel, principalement certaines méthodes employées durant certains cours que j'ai scrupuleusement relevées. [...] Pour ne prendre qu'un seul exemple, j'ai été assez choqué en cours d'histoire-géographie d'assister à un discours très partial de la part du professeur concernant le droit de vote : influencer l'esprit critique et le libre-arbitre des élèves en leur inculquant une culpabilité inhérente à l'abstention est par principe quelque chose que je rejette absolument. En règle générale, aborder des sujets politiques en cours (les cours de madame V. n'y coupaient pas) me semble

être préjudiciable dans tous les cas de figures lorsque les élèves sont si jeunes, étant donné que ces derniers ont un esprit critique trop peu développé pour oser remettre en doute la parole de leurs professeurs, qui sont les gardiens d'un savoir. C'est un point qu'il me faudra quand même gérer lorsque je serai moi-même professeur et je ne sais à l'heure actuelle pas véritablement comment aborder le problème [...]

Exemple 2 : Quatuor Debussy, Croix-Rousse, Lyon

Présentation de la structure d'accueil

J'ai réalisé mon stage de Master 1 dans la structure associative *Les amis du Quatuor Debussy*, de mars à mai 2021. L'association a été créée en 1993, et ses bureaux se situent historiquement dans le quartier de la Croix-Rousse, à Lyon. Spécialisée dans le secteur du spectacle vivant, la structure est dirigée par Mme B., ma tutrice durant ces trois mois de stage. Le reste de l'équipe (trois employés permanents, et deux postes d'assistants occupés actuellement par des alternants) recouvre différents domaines du secteur culturel : administration, production, communication, diffusion, et médiation. L'association prend en charge la promotion du Quatuor Debussy, quatuor à cordes qui occupe une place de choix sur la scène internationale depuis maintenant trente ans. Après avoir obtenu le premier prix du concours de quatuor à cordes d'Évian en 1993, ils se sont produits au Japon, en Chine, aux États-Unis, au Canada, et sur de nombreuses scènes européennes. Le quatuor garde toutefois un attachement particulier à la France ; il continue de programmer des tournées sur l'ensemble du territoire et garde un ancrage important à Lyon, où il possède son lieu de résidence. Reconnus dans le milieu de la musique classique pour leur signature artistique, les musiciens du Quatuor Debussy conçoivent chaque saison de nouveaux spectacles, fruits de collaborations inattendues qui témoignent de leur volonté d'ouvrir le répertoire du quatuor à cordes à de nouveaux horizons. [...]

Présentation de l'association Music'Ly

C'est de cette même volonté de stimuler le partage d'expérience qu'est né le projet du festival Music'Ly en 2018. Marine B., directrice, a organisé la rencontre du Quatuor Debussy et de l'équipe de direction de l'UCLy pour imaginer un week-end de festival entièrement produit par des étudiants, et à destination d'un public étudiant, sous leur double parrainage. L'évènement se déroule chaque année sur le campus Saint-Paul de l'UCLy. Il est traditionnellement inauguré par un concert d'ouverture donné par le Quatuor Debussy, et accueille ensuite diverses manifestations culturelles et artistiques (scène ouverte, conférences, ateliers participatifs, projection de courts-métrages, activités ludiques à destination du jeune public...) La production du festival Music'Ly est prise en charge par des stagiaires venus principalement de filières du secteur culturel, sous le format d'une permanence d'une quinzaine d'heures par semaine. [...]

Choix et déroulement du stage

J'ignorais l'existence de ce festival lorsque j'ai adressé ma candidature de stage au Quatuor Debussy. Je souhaitais découvrir de plus près le secteur culturel pour plusieurs raisons. En effet, je ne compte pas poursuivre mes études universitaires à

l'issue du master, et cherche donc un autre domaine d'activité vers lequel me tourner. De fait, mon parcours extrascolaire a nourri chez moi des affinités particulières avec la musique classique, et dans la mesure où j'ai participé en 2017 à l'Académie d'été du Quatuor Debussy, je me suis naturellement adressée à eux au cours de mes recherches de stage. Lors de notre rencontre, Marine B. m'a proposé de prendre en charge la production du festival Music'Ly 2022, reconduit en septembre pour sa cinquième édition, ce qui correspondait bien à mes attentes puisque cette mission me donnait l'opportunité d'explorer concrètement le milieu de la production culturelle sans posséder d'acquis théoriques au préalable, dès lors que l'exigence et les enjeux étaient à la mesure d'un événement étudiant. Parallèlement à la gestion du festival, la mission de stage devait également investir les activités de fond de l'association. [...]

Bilan

Cette expérience de stage m'a permis d'éclaircir plusieurs points dans la manière dont j'envisage la suite de mes études, et mon insertion professionnelle. Je souhaitais découvrir le secteur de la culture pour éventuellement compléter ma formation actuelle avec un second parcours universitaire davantage orienté vers la production de projets culturels, mais je me suis rapidement rendue compte que ce domaine ne me correspondait pas suffisamment. En effet, les missions dont relève ce type de postes sont, de manière générale, très pragmatiques, et consistent davantage dans la mise en application que dans la conception de projets. En d'autres termes, il s'agit de tâches trop « concrètes » et donc trop éloignées de mes appétences personnelles, et de la manière dont j'envisage ma vie professionnelle. [...] Enfin, au-delà de l'activité que j'ai exercée – en somme secondaire par rapport à l'ensemble des missions prises en charge par la structure d'accueil – j'ai pu comprendre en quoi consistaient les métiers de l'administration, production, médiation, communication et diffusion, qui plus est en période de préparation de festival (Les Cordes en balade). J'ai beaucoup apprécié le fait de pouvoir observer de près les interactions entre ces différents pôles de travail, ainsi que les compétences et centres d'intérêt qu'ils mettent en jeu [...]

Exemple 3 : *Textimage*, Lyon

Dans le cadre de la première année de master recherche en lettres, j'ai pu effectuer mon stage au sein de la revue universitaire en ligne *Textimage*, cofondée par Oliver Leplatre et Aurélie Barre, tous deux enseignants-chercheurs à l'Université Jean Moulin. L'objet de cette revue, comme son nom l'indique, est de rassembler, au sein de numéros divers, les recherches qui tendent à faire fructifier les rapports entre le texte et l'image, quels qu'ils soient. Un grand nombre de chercheurs, français, francophones ou étrangers, collaborent chaque année au sein de la revue, en réponse à un appel à communication. La page « conférencier » de cette revue universitaire permet également à des organisateurs de colloques de publier les actes qui en découlent au sein d'un numéro qui leur est consacré à part entière.

La fonction qui m'a été accordée au cours de ce stage fut celle de coordinateur, en collaboration étroite avec ma camarade S., avec laquelle j'ai travaillé tout au long de la période de stage de décembre à janvier. Le rôle de coordinateur fut le suivant : dans le cadre de la préparation d'un numéro de la section « conférencier »

de la revue, il s'agissait de préparer, lire, relire et corriger chaque article et résumé, ainsi que chaque image et mini biographie qui leur étaient associées. La correction se fondait sur le bon usage de la grammaire et de l'orthographe, mais surtout sur la feuille de style de la revue qui possède des normes de mise en page et de typographie spécifiques. Ces articles étaient issus d'un colloque international organisé à l'Université de Toulouse et à la cinémathèque de Toulouse du 18 au 20 octobre 2018 par Philippe Ragel et Sylvie Vigne, intitulé « Stase d'écrit, stase d'écran : poétique du suspense narratif », et qui visait à interroger les enjeux de la pause dans les images cinématographiques tout comme dans des œuvres littéraires.

Sur les conseils d'Olivier Leplatre, co-fondateur de la revue, ma camarade et moi-même avons, dans un premier temps, réparti en deux catégories les documents : l'une pour elle, l'autre pour moi. Après avoir lu et souligné chacune des erreurs, nous avons déposé les articles sur un fichier *drive*. Dès lors, dans un second temps, chacun a lu et corrigé le travail de l'autre. L'ensemble des documents a donc été soumis deux fois au regard critique pour être certain qu'aucune erreur ne persiste. C'est donc une véritable collaboration à quatre mains que nous avons mise en place pour le bon déroulement de ce stage. Une fois ce travail de longue haleine achevé, nous avons transmis les documents à Olivier Leplatre et Aurélie Barre qui se sont attelés à la correction finale. Les documents arrivés à l'étape finale ont été envoyés à Oliver Douphis, chercheur en histoire de l'art et responsable informatique de la revue, qui s'est attaché à mettre en ligne le résultat de ces diverses étapes de correction.

Un tel stage est une expérience intéressante et formatrice sur plusieurs points essentiels :

1. Sur le plan de l'organisation, il permet d'approfondir et de développer les diverses façons de produire un travail en commun, car ce sont bien les dialogues échangés avec ma camarade ainsi qu'avec les directeurs de la revue qui ont pu faire avancer comme il se devait un tel travail de correction. Chacun d'entre nous proposait une correction en l'insérant dans la section commentaire du document *Word*, et, lors de la relecture des documents de l'autre, on pouvait alors répondre à tel ou tel commentaire pour affiner la correction. De plus, corriger un grand nombre d'articles à la suite peut parfois être un labeur bien éprouvant : le soutien et l'entraide mutuelle comptent en grande partie pour mener à bien cette tâche.
2. Sur le plan intellectuel, lire, relire, corriger et recorriger des articles universitaires dans le domaine de la littérature qui est le mien présente l'avantage de confronter ma pensée à un savoir nouveau recueilli dans l'article. En corrigeant des articles universitaires aussi divers par leurs approches (méthodologies), par leurs domaines (études cinématographiques, littérature française, littérature comparée), ainsi que par leur contenu (de Stendhal à Jean-Luc Lagarce, en passant par Hélène Cixous, Philippe Claudel, Claude Simon, Marguerite Yourcenar, mais aussi Terrence Malick, Jean Epstein, Jeff Nichols, Albert Serra, entre autres) il est évident que j'ai beaucoup appris. Du même coup, un dialogue s'est construit avec les articles, un échange intellectuel constructif, une forme d'émulation. Pour un étudiant en master recherche, lire un article universitaire forge le regard critique, tantôt admiratif,

tantôt modéré, tantôt sévère. Quelque chose se dit quelle que soit la réaction.

3. Sur le plan de la langue : la correction est un exercice difficile qui requiert une attention particulièrement forte. Il ne faut rien laisser passer. Une telle attention portée à la grammaire et à l'orthographe, permet d'interroger en permanence notre maîtrise de la langue, d'en affiner notre connaissance, d'en renforcer les acquis. Par moment, dans des cas complexes, il nous est arrivé de douter. L'expérience que je retiendrai reste celle qui consista à corriger l'article d'un chercheur francophone, qui, à travers la ponctuation étrange de son article, m'a fait comprendre à quel point certains chercheurs, selon les pays dans lesquels la langue française est pratiquée, n'ont pas le même rapport aux normes du langage que nous. Cette expérience de l'altérité éclaire le travail du correcteur et l'invite à prendre en compte des données anthropologiques dans son appréhension du texte en question et de la correction qui s'ensuit.
4. Sur le plan universitaire : un tel travail de correction a demandé de maîtriser sur le bout des doigts la feuille de style de la revue *Textimage*, et, en effet, face au grand nombre de documents (une trentaine), ma maîtrise des normes de la revue s'est vue affinée et renforcée. Ce qui est essentiel n'est pas tant la feuille de style que la capacité de se l'approprier : en effet, chaque revue, maison d'édition ou autres domaines de publication possède une feuille de style plus ou moins différente qu'il s'agit à chaque fois de faire sienne. J'ai donc pu expérimenter une fois ce type de travail.

Pour conclure sur cette période de stage, on pourrait dire que chaque étape que je viens de décliner forme en elle-même une expérience dans le milieu de la recherche universitaire, et m'a permis de me confronter à ce que c'est que le travail d'un chercheur, que ce soit celui qui souhaite publier un article, ou bien celui qui le réceptionne et le corrige. Ce fut donc une exploration de la réalité de la recherche dans son quotidien : être chercheur, ce n'est pas seulement rechercher, c'est aussi apprécier, estimer, corriger et prendre en charge le travail des autres dans une communauté fondée principalement sur le partage des connaissances. Ce stage fut un travail véritablement formateur pour quelqu'un dont le projet est, autant que faire se peut, de travailler dans le milieu universitaire.

Fiche de proposition de stage

(avec remplissage fictif, à titre d'exemple)

Nom et prénom :	HADDOCK Archibald
N° d'immatriculation étudiante :	3171475
Lieu du stage :	Opéra National de Lyon, 1 place de la Comédie, 69001 LYON
Fonctions proposées :	Préparation, rédaction et organisation de la campagne de diffusion du programme du récital de Bianca Castafiore à Lyon, le 23 juin prochain.
Tuteur sur le lieu du stage :	Richard Brunel, directeur général et artistique
Enseignant référent :	François Jacob
Dates proposées pour le stage :	Du 23 mars au 7 avril inclus, à raison de 6 heures par jour durant onze jours et 4 heures la journée restante.
Remarques particulières :	L'Opéra National de Lyon ayant vocation à accueillir du public en soirée, j'ai été averti que les heures de travail pouvaient varier d'un jour à l'autre.

5

Données administratives

INFORMATIONS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

Gestionnaire de scolarité	Morgane HAMDADOU	04.26.31.88.05 morgane.hamdadou@univ-lyon3.fr
<p>HORAIRES : Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 et vendredi 8h00-12h30</p> <p>NB : En télétravail les mercredis et vendredis</p> <p>Localisation du secrétariat : Site des Quais, Bâtiment Athéna, étage 1, bureau n° 108</p>		

Lexique :

- « semestres impairs » : semestres 1 (niveau M1) et 3 (niveau M2)
- « semestres pairs » : semestres 2 (niveau M1) et 4 (niveau M2)
- EDT : emploi du temps
- TE : terminal écrit
- TO : terminal oral
- CC : contrôle continu
- EE / EO : épreuve écrite / épreuve orale (dans le cadre du contrôle continu)

Autres mails administratifs utiles :

Services	Contact
Formation Continue	fc3@univ-lyon3.fr
Médecine Préventive	secretariat.smpps@univ-lyon3.fr 04.78.78.79.83 Site de la manufacture des tabacs <u>Horaires :</u> Du lundi au jeudi : 9h30-12h30/13h30-17h30 Vendredi : 9h30-12h30
Assistance sociale	ssocial@crous-lyon.fr 04.72.80.13.
Pôle handicap	handicap@univ-lyon3.fr 04.26.31.86.56
Pôle Inscription	inscriptions@univ-lyon3.fr
Agence comptable	Agent-comptable@univ-lyon3.fr

FEUILLET PEDAGOGIQUE DE CHOIX DE COURS

Il sera demandé de remplir des fiches indiquant vos choix de cours pour certaines UE par semestre.

(indiqués sur les maquettes par : Matières à choix)

Celles-ci seront distribuées / envoyées après la présentation des séminaires lors de la pré-rentrée.

Des groupes de TD sont constitués :

- Pour l'anglais niveau M2 (niveau unique : B2/C1)
- Pour le TD de "méthodologie de la recherche" pour les M1

⇒ Ceux-ci seront définis aléatoirement et les listes seront communiquées la semaine précédant le début des TD.

Pour le choix : « LV autre que l'anglais » (cf. maquettes) : l'espagnol, l'italien et l'allemand sont proposés les jeudis de 16h à 18h ou de 18h à 20h en commun avec les autres masters de la faculté. Un emploi du temps sera fourni la semaine précédant le début des TD.

EMPLOI DU TEMPS

<https://moodle.univ-lyon3.fr/>

En ligne sur la plateforme Moodle, espace « scolarités » = Après connexion avec identifiants Lyon 3 sur la page d'accueil :

- 1- Soit cela apparaît directement dans « mes cours » sous le libellé : « Masters Lettres Recherche - mondes anciens - 2023/2024 ».
- 2- Soit il faut aller chercher ce « cours » dans : Faculté des lettres et civilisations / masters / scolarités / Masters Lettres Recherche - mondes anciens - 2023/2024.

JUSTIFICATION DES ABSENCES

Pour les étudiants en régime normal, toute absence à un cours doit être justifiée auprès du secrétariat (par mail ou en personne) dans un délai initial de 48h après la tenue du cours. Au-delà de trois absences non-justifiées par matière et par semestre, l'étudiant pourra être considéré comme défaillant.

Pour les examens terminaux (écrit ou oral), un justificatif d'absence en bonne et due forme est nécessaire pour permettre à l'étudiant de bénéficier d'une session de rattrapage. L'étudiant dispose d'un délai de 48h pour justifier auprès du bureau de scolarité de son absence.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Selon le calendrier universitaire publié sur l'intranet étudiant, les jurys de délibération ont lieu à des temps précis dans l'année.

Tant que ces jurys ne sont pas passés, les relevés de notes officiels ne sont pas publiés sur les intranets étudiants : les notes ne deviennent définitives qu'une fois validées par le jury.

Date butoir pour assurer le jury de délibération de 1^{ère} session : 28 juin 2024

Date butoir pour assurer le jury de délibération de 2^{nde} session : 5 septembre 2024

MODALITES CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les matières évaluées en « CC », (contrôle continu), « EE » et/ou « EO » (évaluation écrite ou orale dont le sujet est proposé pendant la période de cours) **ne donneront pas lieu à un examen de 2^{nde} session en cas de non validation.**

Les matières évaluées en « TE » ou « TO » sont soumises à une unique évaluation finale qui aura lieu pendant la période des examens encadrée par le calendrier universitaire.

En cas de non validation, il y aura un examen de rattrapage en 2^{nde} session.

-Examens session 1 semestres impairs : du 3 au 12 janvier 2024

-Examens session 1 semestres pairs : du 29 avril au 17 mai 2024

-Examens session 2 tous semestres : du 8 au 12 juillet 2024 pour les TE et TO des cours et du 21 au 30 août 2024 pour les TO des soutenances.

LA DISPENSE D'ASSIDUITE

Le formulaire de dispense d'assiduité s'adresse aux étudiants qui souhaitent être dispensés d'assister à un ou plusieurs TD de manière régulière (il n'est pas besoin de faire une dispense pour des absences ponctuelles).

L'étudiant doit adresser au secrétariat le formulaire de dispense d'assiduité dûment rempli et fournir une photocopie des pièces justificatives motivant sa demande (contrat de travail, livret de famille pour les mères de famille, certificat médical, etc.).

La dispense d'assiduité peut être demandée pour une ou plusieurs matières, une ou plusieurs (demi) journées ou la totalité des cours et est valable un semestre. Vous devrez réitérer votre demande au(x) semestre(s) suivants(s).

L'octroi des dispenses d'assiduité est décidé par Mme le doyen de la Faculté des Lettres et Civilisations en fonction des demandes.

Les dispensés d'assiduité ne sont pas dispensés d'évaluation. Pour les matières comportant un terminal écrit, l'évaluation se fait par ce biais. Pour les matières en TD dont l'évaluation est en contrôle continu, les étudiants D.A (dispensés d'assiduité) seront soumis à une évaluation qui se tiendra lors de la période officielle des examens (en Janvier pour le S.1 et Mai pour le S.2).

[trame vierge en page suivante]

FACULTÉ DES LETTRES ET CIVILISATIONS
Régime spécial – FORMULAIRE DE Dispense d'assiduité 2023-2024

(Ce document est à remplir par l'étudiant et à déposer auprès du bureau de la scolarité accompagné de tous documents justifiant la demande)

Cochez votre/vos choix :

Dispense de septembre à décembre Dispense de janvier à juillet

Semestre 1 Semestre 3 Semestre 2 Semestre 4

Nom : Prénom : N° Etudiant :

MASTER :

Toutes les matières

Une ou plusieurs matières. Merci de lister les matières pour lesquelles vous sollicitez une dispense d'assiduité :

-
-
-
-

Sollicite Mme Le Doyen de la Faculté des Lettres et Civilisations pour un régime spécial pour le motif suivant :

.....
.....
.....

Joindre obligatoirement selon le cas, la ou les pièces justificatives suivantes :

- Attestation originale de l'employeur
- Attestation de la Fédération Française Sportive (sportif de haut niveau)
- Photocopie du contrat de travail et/ou 3 derniers bulletins de salaire
- Photocopie du livret de famille
- Attestation médicale
- Autres

A Lyon, le

Signature de l'étudiant

Avis du Doyen :	
<input type="checkbox"/> Accordé	
<input type="checkbox"/>	Refusé, motif :
.....	
...	
A Lyon, le	Signature du Doyen

Rappel : Les dispensés d'assiduité seront soumis aux seuls examens terminaux, écrits ou oraux prévus dans la maquette du diplôme. Lorsque dans cette maquette, aucun terminal ne figure pour valider une matière mais seulement un contrôle continu (C.C. ou E. E.), les dispensés d'assiduité seront soumis à un contrôle écrit ou oral, ou à un dossier, pendant la période des examens terminaux afin de pouvoir valider les crédits correspondants à cette matière.

DELAIS DE RECOURS : Vous pouvez contester la présente décision dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification, par recours gracieux auprès du Président de l'Université ou par recours contentieux auprès du Tribunal ad